

Ouverture de l'espace associatif

47 bis rue de la Papinerie



2 ■ Sommaire

4-5 ► RETOUR EN IMAGES

6 à 9 ► DOSSIER

Associations et Ville : un partenariat actif

10-11 ► JEUNESSE

L'actu de nos jeunes conseillers

ALSH, un été sous le signe de la parentalité



12-13 ► VIE SCOLAIRE

Un potager à l'école Blin-Péri

Le corps enseignant de nouveau reçu en mairie

En route pour une nouvelle année scolaire

14 ► HOMMAGE

L'Amicale Laïque endeuillée par le décès de son ancien président

M^{me} De Coninck nous a quittés

15 ► VIE MUNICIPALE

Décès de deux anciens conseillers municipaux

Prochaine collecte du don du sang

La Ville a mis en place la cantine à 1 euro

16 ► ACTION SOCIALE

Un espace de télétravail fait pour vous

Un parcours de santé thérapeutique pour préserver l'autonomie des résidents

17 ► VIE ÉCONOMIQUE

Une nouvelle boulangerie dans le centre-ville

Pour vous protéger, faites appel à Securiteir !

18 ► DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Budget participatif : vos idées pour la ville

Dernière étape de la concertation pour le centre-ville

19 ► DÉVELOPPEMENT DURABLE

Défis Déclics : Eau, énergie, alimentation... tout ce qu'il faut savoir pour consommer mieux au quotidien

Cadastre solaire : du nouveau sous le soleil

Info MEL : évolution de la collecte des déchets

Tous les mois, retrouvez les permanences

Info Énergie avec France Rénov'

20-21 ► AGENDA

22 ► TRIBUNE POLITIQUE

23 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

de
Vous à
Nous

Participez, donnez votre avis

Questionnaire logo : un grand merci pour votre participation !

Vous êtes plus d'une centaine à avoir répondu au questionnaire du Leers infos de juin, pour nous donner votre vision de la ville, en citant les lieux mais aussi les valeurs que vous aimez retrouver à Leers.

- Le groupe de travail «logo», composé d'habitants de tous âges,
- d'élus et d'agents municipaux, s'appuiera sur les résultats de
- cette enquête pour imaginer le nouveau logo de Leers. Celui-ci
- s'inscrira dans la modernité, tout en restant fidèle à l'identité de
- la ville.

La richesse de la vie associative

Après la situation inédite que nous avons vécu pendant l'été avec cette succession de périodes caniculaires, l'heure de la rentrée a sonné. Près de 1500 élèves ont repris le chemin de l'école ou du collège. Je leur souhaite ainsi qu'aux enseignants une excellente année scolaire. Comme chaque année, nous avons profité des vacances pour effectuer des travaux dans les établissements, les bâtiments communaux et autres salles associatives. Notre souhait est de mettre à la disposition de chacun un cadre adapté à ses activités.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

Le nouvel espace associatif en est une belle illustration. Ouvert début septembre, il accueille une douzaine d'associations dans des locaux remis à neuf. Les emménagements ont eu lieu durant l'été et les activités reprennent progressivement mais l'on y constate déjà une belle synergie.

Ce fut aussi le cas au Forum des associations où se sont retrouvés les Leersois, le 4 septembre, lors d'une belle journée de rencontres et d'échanges. En plus de générer du lien social, nos 90 associations participent activement à l'animation de la commune. Et, je me plains à le redire, même si nous leur apportons notre soutien (voir notre dossier pages 6 à 9), c'est bien grâce à l'implication des bénévoles, nombreux à Leers à se dévouer pour la collectivité, que tout cela est possible. Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

En cette rentrée, nous avons aussi inauguré de nouveaux équipements : l'espace télétravail en centre-ville et le jardin thérapeutique à l'Éhpad

En mettant ces locaux à votre disposition, la Ville a voulu répondre à un nouveau besoin pour vous permettre de télétravailler au plus près de chez vous et au calme. Vous pouvez tester gratuitement ce service pendant six mois.

Quant au parcours de santé de l'Éhpad, un projet porté par les professionnels de l'établissement, nous avons fait le choix de l'accompagner, avec l'aide du Conseil Départemental, pour permettre aux résidents de maintenir leur autonomie par une pratique sportive régulière.

Côté actualité, les travaux d'aménagement du parking rue Pierre Catteau viennent de démarrer et doivent durer jusque fin octobre. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée mais comptons sur votre compréhension.

Enfin, nous vous en avons parlé dans le Leers infos de juin, la Ville a lancé son premier budget participatif, vous avez jusqu'au 5 décembre pour nous soumettre vos idées en faveur du bien-vivre à Leers. J'espère que vous serez nombreux à déposer vos projets. Nous vous attendons également pour la dernière réunion de concertation Cœur de Ville, le 22 octobre car votre avis compte pour dessiner ensemble la ville de demain.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Octobre 2022

Tirage : 5 000 exemplaires

Mairie de Leers

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr

Ouverture

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

Permanence du maire

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ Ville de Leers ■ Ville de Leers



4 Retour en images

Inauguration de l'Esplanade Jules Deprat

Le Cœur de Ville qui regroupe le parking du centre, la gare de bus et la nouvelle aire de jeux s'appelle désormais *esplanade Jules Deprat*. L'espace a été inauguré le 5 juillet par Damien Castelain, président de la MEL et Jean-Philippe Andriès, maire de Leers, en présence de deux petits-fils et d'un arrière-petit-fils de Jules Deprat qui fut secrétaire de mairie dans la commune de 1899 à 1933, résistant et prisonnier durant la 1^{ère} guerre mondiale. Rappelons que les travaux de voirie ont été réalisés par la MEL en 2019, la Ville s'étant chargée de l'aménagement du nouveau square. Cette opération Cœur de Ville va se prolonger avec l'opération *Cœur de Ville 2* vers la rue des Patriotes et la place Lucien Demonchaux. Une concertation publique est en cours.

Prochaine réunion le 22 octobre de 10h à 12h30, salle municipale du Centre.



L'été d'Oxygène

Prévention, soutien à la parentalité, accompagnement à la citoyenneté et échanges intergénérationnels... L'action du point municipal *Oxygène* a pour objectif de renforcer les liens sociaux et familiaux. Cet été, une quarantaine de familles a eu l'occasion de s'oxygéner à travers plusieurs ateliers et sorties,

avec notamment des ateliers bien-être et créatifs, des journées à Nausicaá et à la mer et des animations intergénérationnelles avec la Maison des Jeunes et la résidence autonomie Les quatre vents.



La dernière semaine de juillet, l'artiste Damien Mazingue et 14 jeunes de la Maison des Jeunes ont mis en valeur l'entrée du local avec une nouvelle fresque qui rend l'espace plus visible et attractif.

Cinéma en plein air

Mardi 30 août, les sièges et les plaids étaient de sortie sur la plaine du moulin !

Pour finir l'été en beauté, plus de 600 personnes ont profité d'une séance de cinéma en plein air offerte par la Ville... l'occasion de (re-)découvrir «Dumbo», le film de Tim Burton, avec en toile de fond les étoiles et... notre beau moulin illuminé !



Fêtes de l'Amitié franco-belge

Du 16 au 18 septembre, les 36^{es} fêtes de l'Amitié franco-belge ont animé les villes voisines et jumelles de Leers et d'Estaimpuis. Dans une ambiance conviviale, les animations se sont enchaînées tout le week-end : tournoi de cartes, soirée des jeunes talents, brocante, balade en roulotte, laser-game, concours de pêche et de pétanque, animations sur les berges du canal...



Tournoi de pétanque au boulodrome.



Soirée des jeunes talents au chapiteau à Leers-Nord.



Puces du jumelage sur la zone frontalière.



Lasergame au parc de la Butte.



Balades en roulotte le long du canal au départ de la Guinguette.

... et journées du patrimoine

Les 17 et 18 septembre, les journées du patrimoine ont allié tradition et nouveauté : le musée et les ateliers artistiques du moulin, le moulin, la bourloire et l'église ont ouvert leurs portes au public avec des visites guidées au moulin et à l'église. Le dimanche, un grand jeu sous forme de rallye avec questionnaire et photos a donné un nouvel élan à l'évènement, l'occasion pour de nombreuses familles de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine.



Le 1^{er} rallye leersois des journées du patrimoine a attiré de nombreuses familles venues découvrir la commune différemment.



Autre nouveauté, les visites guidées du moulin, assurées par 2 passionnés de l'ARAM (Association Régionale des Amis des Moulins) ont connu un très vif succès.

Associations et Ville : un partenariat actif



Avec près de 90 associations, Leers dispose d'une offre étendue d'activités culturelles, de loisirs, sportives, sociales... La Ville met en place de nombreuses actions pour soutenir ce tissu associatif dense qui permet l'enrichissement de la vie locale.

Sport, solidarité, culture, mémoire, patrimoine, loisirs... toutes ces associations de tailles et d'ambitions diverses cohabitent dans la commune. Travaillant souvent en collaboration avec la Ville, ces structures mobilisent beaucoup de Leersois pour fonctionner. Elles sont également très impliquées dans l'animation de la cité à travers l'organisation de nombreux événements : soirées, repas conviviaux, concerts, tournois sportifs, rassemblements...

et la participation aux grands événements municipaux : cérémonie des vœux, fêtes du Moulin, salons, Carnavaleers et autres événements plus ponctuels comme ce fut le cas en mai dernier avec la balade culturelle le long du canal dans le cadre d'Utopia. La municipalité affirme sa volonté d'accompagner cette vie associative dans toute sa diversité, au travers d'un partenariat.

La charte des associations

Depuis 2010, la Ville a mis en place une **charte des associations**, qui est aujourd'hui un cadre de référence en termes de soutien et de collaboration avec les différentes structures. Elle se décline en actions concrètes en matière d'attribution de subventions, de prêt de locaux ou matériel, d'aide à la promotion...

Le milieu associatif occupe une place essentielle dans la société française. Basé sur le bénévolat et l'engagement collectif, il contribue efficacement au dynamisme de notre société. Agissant aussi bien sur le lien social que sur la citoyenneté, l'éducation ou encore le bien-être, il s'impose comme le partenaire indispensable de nos institutions, tant sur le plan national que sur le plan local. Ce constat est particulièrement vrai à Leers où les associations sont depuis longtemps aux côtés de la Ville pour servir l'intérêt général.



En assurant la transparence, elle régit les relations entre la Ville et les associations bénéficiant d'une aide qui peut être d'ordre financier (subvention) ou matériel (mise à disposition de locaux ou prêt de matériel). Pour bénéficier de ces aides, l'association doit avoir signé la charte.

Son objectif : renforcer les liens avec le secteur associatif, le soutenir et valoriser ses actions.

24 Culture et Loisirs

26 Sport

6 Santé/Bien-être

6 Solidarité

5 Scolaire

2 Seniors

et bien d'autres...

Soutenir le développement de la vie associative

Il faut bien le dire, la dynamique associative repose sur les nombreux bénévoles. Pour les encourager et valoriser leurs initiatives, la Ville essaye de répondre à leurs demandes, de différentes façons.

Attribution de subventions

Sur le plan financier, la municipalité poursuit sa politique volontariste concernant l'attribution de subventions. Celles-ci sont toutefois soumises au respect d'un certain nombre de valeurs et d'objectifs consignés dans la charte. Les dossiers de demande de subvention sont à renouveler annuellement.

Environ 100 000 € sont attribués chaque année.

Mise à disposition de salles et équipements

Pour leur fonctionnement, les associations ont besoin de locaux. La Ville met à leur disposition les salles dont elle dispose et en assure le fonctionnement et l'entretien. Elle se charge des gros travaux comme par exemple ceux effectués récemment sur les courts de tennis, et très régulièrement dans tous les équipements sportifs. Elle offre de nouvelles possibilités tel que l'espace associatif (voir page 9) qui vient d'ouvrir rue de la Papinerie ou encore le futur espace culturel dont les travaux commenceront cet automne.

L'occupation des salles peut prendre diverses formes : utilisation exclusive, convention annuelle, mise à disposition ponctuelle... Le coût de fonctionnement et d'entretien représente **plus de 500 000 € annuel d'aides financières indirectes.**

Valoriser les activités associatives

Les outils de communication

La mairie accorde la possibilité à chaque association de bénéficier de 1500 photocopies (équivalent A4) par an et édite un calendrier des festivités reprenant en plus des manifestations municipales les événements associatifs. Chacune des structures dispose également d'une fiche de présentation sur le site de la Ville.

Le Pass' Loisirs

Le Pass' Loisirs est un dispositif d'aide mis en place pour les jeunes Leersois jusqu'à 18 ans qui s'inscrivent dans une association sportive, culturelle ou de loisirs leersoise. Sous condition de ressources, la Ville participe au paiement des licences en club, à hauteur de 30 € maximum.

Les rendez-vous traditionnels

Pour fédérer cette vie associative, rien de tel que de se rencontrer. C'est tout l'esprit de la cérémonie des Vœux, un temps convivial durant lequel plusieurs associations sont mises à l'honneur. Il faut également citer la soirée des Bénévoles et le forum des Associations une année sur deux.

Le Forum des associations

Rendez-vous est pris tous les deux ans (et exceptionnellement à nouveau cette année) pour cet événement permettant à la Ville d'exposer la richesse de son tissu associatif et de permettre aux structures de se faire connaître, ce forum propose aux Leersois de venir rencontrer les bénévoles et découvrir la multitude de leurs activités. Les visiteurs peuvent assister à plusieurs démonstrations afin de faciliter le choix d'adhérer à une ou plusieurs associations.

La dernière édition s'est déroulée le 4 septembre dernier.



Les Ateliers artistiques du moulin vous proposent 13 ateliers manuels différents. Retrouvez-les sur : ateliersartistiquesdumoulin.wordpress.com.



Démonstration par le LOS Judo. Retrouvez-les sur Facebook : Judo Leers



Le Centre d'Activité Physique pour Adulte (CAPA), bien connu pour organiser chaque année le Parcours du Cœur.



Mme Isabelle BRAS, Vice-Présidente de la Maison des Associations de Roubaix, signant la convention de partenariat avec la Ville de Leers.

La maison des Associations de Roubaix présente à Leers chaque mois

Pour renforcer son accompagnement, la Ville a passé une convention avec la Maison des Associations de Roubaix. La signature a eu lieu le 4 septembre dernier, lors du Forum des associations. L'objectif est de proposer aux associations leersaises une mission de conseil, de soutien et de formation. Permanence mensuelle, temps d'information, formations, participation aux projets, rendez-vous thématiques... les axes d'accompagnement sont variés. Et c'est gratuit!

Bienvenue à...

BY OCTOPUS

Depuis le 31 août, By Octopus a rejoint le monde associatif leersois pour organiser des actions et services à caractère social, socio-culturel, socio-éducatif ou humanitaire... différentes de celles menées par la Ville. Présidée par Cédric Watrelot, l'association se fixe pour l'instant 3 à 4 actions par an. « *La première aura lieu dans le cadre de l'opération Octobre Rose ayant pour but de sensibiliser le grand public contre le cancer du sein qui reste à ce jour le cancer féminin le plus diagnostiqué au monde.* » explique Mireille Costeur, secrétaire. L'an dernier, le challenge avait été relevé grâce à une chaîne de bénévoles qui avait collecté des tee-shirts et confectionné plus de **1000 bonnets chimio, toujours disponibles gratuitement dans les pharmacies leersaises**. Cette année, une marche rose, une vente de gâteaux et un bingo sont prévus. Les bénéfices seront reversés à l'association *Mon bonnet Rose* de Marcq-en-Barœul. Vous souhaitez vous impliquer, contacter awatrelot@hotmail.com ou appeler le 06 19 24 73 96 ou 06 66 78 93 42.



By Octopus By Octopus association

SPORT SANTÉ POUR TOUS

Frédéric Hauguet, président, et Manuela Capitta, éducatrice sportive, ont créé à Leers l'association Sport Santé Pour Tous, dans le but d'assurer principalement des cours de gym douce pour les personnes atteintes d'affection longue durée ou de maladies chroniques. L'objectif est de transmettre une technique adaptée au pratiquant en adéquation avec ses capacités, l'encourager vers un engagement dans une activité physique durable permettant d'améliorer sa qualité de vie et son bien-être au quotidien.

Après 35 années d'expérience dans le milieu sportif, une option complémentaire « Sport sur prescription médicale », a permis à

Manuela d'élargir ses compétences et de proposer ces nouveaux cours qui sont personnalisés et adaptés à chaque participant. Le pratiquant est amené à demander à son médecin traitant une prescription médicale pour activité physique adaptée (A.P.A.) à remettre à l'éducateur sportif pour une prise en charge individualisée et progressive. Possibilité de remboursement auprès de la mutuelle ou assurance privée.

Les cours sont assurés tous les mardi et jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 à l'espace associatif 47 bis rue de la Papinerie à Leers. L'association est affiliée auprès de la fédération (FFEPMM) Sport pour Tous. Pour tout renseignement, contacter Frédéric Hauguet au 06 13 40 75 50 ou Manuela Capitta au 06 84 69 14 33.





Ouverture du nouvel espace associatif

Il était attendu. Le nouvel espace associatif, rue de la Papinerie, a accueilli ses nouveaux occupants mi-septembre. Une douzaine d'associations profite désormais des 750 m² de locaux fraîchement rénovés ainsi que d'un grand parking.

C'est pour offrir un meilleur cadre d'activités aux bénévoles et aux adhérents que la municipalité a décidé de transformer le bâtiment racheté à l'entreprise *Nord Machine Outils* en 2018. Juxtaposés au Centre Technique Municipal, les nouveaux locaux ont bénéficié de travaux afin de rendre cet espace fonctionnel, chaleureux et accessible à tous.

Le chantier a duré plus longtemps que prévu parce qu'il a nécessité une opération de désamiantage complet, les travaux se sont ensuite échelonnés de décembre 2021 à mai 2022. Un parking de 50 places, avec espaces verts et éclairage public, a été aménagé. Les façades ont été entièrement repeintes. À l'intérieur, isolation d'une partie du bâtiment, réagencement de cloisons, installation d'une chaudière à gaz, réfection des sols, murs et plafonds, électricité et chauffage... Tout a été remis à neuf et les portes d'entrée ont été changées.

L'ensemble est composé de salles d'activités et bureaux, d'une salle mutualisée pour les réunions et d'espaces de stockage pour le matériel. Une douzaine d'associations y est hébergée et des activités s'y déroulent tous les jours du lundi au dimanche. Certaines structures disposent d'une salle propre et d'autres de salles mutualisées selon un planning défini par la Ville.

Coût total de l'opération : 760 000 €

VITALISER LEERS	VIVRE À LEERS
ADNES DE FIL EN AIGUILLE	CANAILLES EN SCÈNE
SPORT SANTE POUR TOUS	PIROUETTE THÉÂTRE
DE MAILLE EN MAILLE	RELAXATION DYNAMIQUE
TROLL LEERSOIS	CLIC'RIVAGE
ARTANIME	FAFPT (local syndical)



L'association de théâtre «La pirouette théâtre».



Le club de danse et des arts de la scène «Adnès».



L'association de couture et de broderie «De fil en aiguille».



L'actu de nos jeunes conseillers

La création de l'ADJ

La crise sanitaire aura fait émerger une nouvelle instance citoyenne : les **Ambassadeurs des Jeunes** (ADJ). Afin de permettre aux jeunes conseillers élus en 2019 de finaliser leur programme commencé puis freiné par le Covid, le Conseil municipal a validé le 7 octobre 2021 la création de cette nouvelle instance. Depuis, ces collégiens ont notamment profité de la sortie au Conseil régional le 29 juin dernier avec leurs jeunes « collègues » du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), travaillé sur la préparation de la journée de la Jeunesse du 2 juillet et continué leur travail sur un projet qui leur tient à cœur : la création d'un skate-park.

Les sorties

De leur côté, les élus du CMJ ont découvert l'étendue des missions d'un élu.

Ils partagent, discutent, confrontent leurs idées sur différents thèmes afin de faire émerger des projets concrets pour améliorer la vie des Leersois. De ces réunions de travail sont déjà sortis une vidéo pour lutter contre le harcèlement scolaire, la création de nouveaux menus pour la restauration scolaire, des animations pour la semaine bleue...

Faire partie du CMJ, c'est aussi découvrir le fonctionnement de services de la Ville comme la cuisine centrale le 6 juillet dernier, d'institutions publiques comme le Conseil régional le 29 juin (cf. encart ci-contre)... c'est aussi échanger et partager des moments avec d'autres élus et plus particulièrement avec le Conseil des juniors d'Estaimpuis le 18 mai. Des rencontres permettant d'apprécier et de s'inspirer de l'expérience des autres.

Notre sortie au Conseil régional de Lille le 29 juin 2022

Nous partons à 13h15 de Leers et arrivons vers 13h45. Ensuite, nous entrons dans le bâtiment (c'est géant !). Nous passons sous un scanner et posons nos sacs dans un genre de boîte sans couvercle. Nous attendons 30 minutes avant d'être accueillis par 2 dames, une d'entre elles s'appelle Valérie Pix. Elles nous accueillent gentiment et nous montrent une maquette du grand bâtiment (c'est trop bien fait !), puis nous montons des escaliers pour aller voir la salle Philippe Boape-neau. Il y a 77 sièges ! C'est pour tous les conseillers régionaux mais ils ne viennent pas tous en même temps. Nous apprenons qu'il y a différentes réunions, puis nous allons dans une autre salle encore plus grande où il y a 200 sièges. Certaines personnes peuvent venir assister aux réunions. Puis nous visitons une expo sur Utopia faite par des élèves, comme nous avons fait pour « *Colore ma ville, colore mon cœur* » !

Visite terminée ! Avant de reprendre la route, nous buvons un verre et nous recevons un sac, un badge, un verre et un livre. Nous prenons une dernière photo avec Valérie Pix puis nous repartons du Conseil régional. Nous reprenons le bus pour Leers, c'était trop bien !

Louise Pontignies, conseillère jeune



Balade-rencontre aux abords du canal entre le CMJ et Conseil des juniors d'Estaimbourg le 18 mai.



Le 6 juillet, le CMJ a découvert les coulisses de la cuisine centrale avec Élie, le cuisinier.

ALSH, un été sous le signe de la parentalité



Grands jeux gonflables à la salle Alphonse Daudet pour le centre des Écureuils.

Lieux de découverte, d'échange et de dialogue, les accueils de loisirs et la Maison des Jeunes permettent aux 3-17 ans de profiter d'une multitude d'activités durant les grandes vacances.

Comme chaque année, un programme riche et diversifié a été concocté par les équipes encadrantes : sport, sorties, activités manuelles, jeux, fêtes, campings... avec un accent particulier porté sur la parentalité avec diverses animations ouvertes aux parents comme les kermesses,

les accueils animés, la soirée blanche et le thème du centre des écureuils choisi par les parents.

Les enfants et adolescents n'ont pas eu le temps de s'ennuyer durant l'été... voici un extrait de l'album photos des meilleurs moments !

**560 enfants
accueillis en juillet
et 385 en août**



La kermesse du centre des Pandas.



La kermesse du centre des Poussins.



Sortie vélo au parc d'Estaimbourg avec le centre des Renards.

À partir de 17 ans, devenez animateur en passant le BAFA

La Ville de Leers, en partenariat avec l'UFCV, propose en 2022 une session de formation générale à tous les jeunes motivés et les accompagne jusqu'à l'obtention du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Infos au service Jeunesse et Sport.



Un potager à l'école Blin-Péri

Au printemps dernier, les élèves se sont mobilisés pour développer un potager dans le jardin de l'école. Un projet pédagogique qui a permis aux enfants de la classe ULIS de Marianne Wauquier de se rapprocher de la nature. Retour sur une expérience enrichissante.

Après une restructuration de l'espace vert par les services municipaux, les élèves ont démarré le projet par la préparation de la terre au sein des espaces à cultiver. La classe de CP de Madame Lammens s'est associée à l'agencement de l'espace. Les plantations ont débuté en mars avec des graines de radis, pommes de terre, carottes, oignons, salade... Dès lors, l'entretien est devenu quotidien. Ensuite, une fois par semaine, un créneau de quarante-cinq minutes était réservé pour arroser et récolter. Le travail des élèves ne s'est pas limité à la culture des légumes et des plantes, ces derniers ont pu observer la

nature, les insectes, comprendre comment on produit... Ils ont également réalisé un certain nombre d'aménagements comme un composteur ou encore un épouvantail, *Le Monsieur*, réalisé pour l'événement *Colore ma Ville, colore mon cœur*. Un récupérateur d'eau doit être installé par le Centre Technique Municipal. Une belle initiative collective et de partage.

« Il y a eu quelques ratés, des graines qui n'ont pas germé, comme les fraises qui n'ont pas survécu aux chaleurs de mars » explique la professeure. « Mais bien que l'attente pour avoir de bons et gros légumes

soit longue, les enfants ont énormément apprécié cette activité » poursuit-elle.

Devant l'engouement suscité par ce projet, le jardin est voué à prendre de l'ampleur au sein de l'école.

Ils ont aimé...

Kyllian, a aimé cultiver des radis, son légume préféré. Nina « aime bien les pommes de terre ». Quant à Hafsa, elle a adoré « arroser pour voir les légumes et les plantes pousser ». Inaya retient ce qu'elle a pu observer « des limaces, des escargots, des coccinelles et même un nid de fourmis ».

Le corps enseignant de nouveau reçu en mairie

Elle n'avait pas pu avoir lieu en 2020 et 2021, la réception des enseignants a retrouvé sa forme habituelle.

Le 30 juin, les enseignants ont été reçus en mairie par M. le Maire et l'adjoint à l'Enfant dans la ville, Carmelo Furnari. L'occasion pour les élus de témoigner leur reconnaissance aux professeurs et de réaffirmer l'attachement de la Ville à l'ensemble des établissements scolaires, publics et privé.

Plusieurs enseignants ont été mis à l'honneur.

■ Pour leur ancienneté :

- Nathalie Gérard (Alice Cotteaux) 32 ans
- Philippe Tiberghien (directeur de l'école Jeanne d'Arc) 10 ans

■ À l'occasion de leur départ :

- Marion Desmarets, inspectrice de l'Éducation Nationale, va rejoindre l'Académie de Nice après 6 ans dans la circonscription de Roubaix-Hem.
- Pascale Ruffé, directrice, est nommée à Villeneuve d'Ascq après 4 ans au Groupe scolaire du Buisson.
- Maxence Legrand, directeur, est nommé à Maubeuge après 2 ans au Groupe scolaire du Centre.
- Marianne Wauquier, enseignante en classe ULIS, va rejoindre une autre cir-

conscription après 9 ans au Groupe scolaire du Centre.



Mme Ruffé, M. Legrand, Mme Desmarets et M. Tiberghien.

En route pour une nouvelle année scolaire

Le jeudi 1^{er} septembre, petits et grands ont repris le chemin des écoles. Grande première pour certains, plaisir de retrouver les camarades pour d'autres, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Jean-Philippe Andriès, Maire, et Carmelo Furnari, adjoint à l'Enfant dans la ville, ont fait le tour des trois groupes scolaires avant de se rendre au collège.

Ouverture d'une classe et deux nouvelles directions

La bonne nouvelle de cette rentrée 2022 est sans aucun doute l'ouverture d'une classe au Groupe scolaire du Buisson, et plus précisément à l'école maternelle Pauline Kergomard. Les deux groupes scolaires publics ont changé de direction, Éric Sacleux prend les commandes du Groupe scolaire du Buisson. Au Groupe scolaire du Centre, c'est Catherine Osson qui devient directrice.



Travaux

Afin d'accueillir les élèves et les enseignants dans les meilleures conditions, l'été a été mis à profit pour réaliser de nombreux travaux et interventions d'entretien dans les écoles et restaurants scolaires. Et même si les opérations ne sont pas toujours spectaculaires, elles sont indispensables pour le bon fonctionnement des établissements.

Parmi les plus importants :

- La première phase de remise en peinture des locaux à l'école Léonard de Vinci.
- Le doublement de la clôture à l'école Blin Péri.
- Le couplage des alarmes PPMS entre Alice Cotteaux et Blin Péri.
- Des travaux d'isolation phonique seront effectués aux vacances de la Toussaint au restaurant Bernard Codron.

Des effectifs stables

Dans tous les établissements, les effectifs sont stables. 993 élèves ont fait leur rentrée dans les trois groupes scolaires élémentaires.



En chiffres

337 enfants en maternelle } 41 classes
 656 enfants en élémentaire }
 64 encadrants périscolaires
 91 % des enfants déjeunent à la cantine
 13 agents de restauration

Groupe scolaire du Buisson

306 élèves

Directeur : Éric Sacleux
 Nouveaux enseignants :
 Dimitry Vanhoutte (TPS/PS)
 Noémie Boivin (MS/GS)
 Cécile Barbachou (CE1)
 Léo Verdoncq (CE1-CE2)
 Cécile Ordroneau (CM1)
 Caroline Lemay (CM1/CM2)

Groupe scolaire du Centre

360 élèves

Directrice : Catherine Osson
 Nouvelles enseignantes :
 Chloé Pantazian (PS/MS)
 Solène Carré (Classe ULIS)
 Justine Dervaux (CM2)

École privée Jeanne d'Arc

327 élèves

Directeur : Philippe Tiberghien
 Nouvelles enseignantes :
 Guénaelle Hespel (PS)

Au collège Alphonse Daudet

507 élèves - Principal : Laurent Bocquet

Les résultats du DNB (auparavant Brevet des collèges) sont très satisfaisants avec un taux de réussite de 94 %, dont 85 % avec mention. 71 % des élèves de 3^e se sont orientés vers une filière générale et 29 % vers une filière professionnelle. Au cours de cette nouvelle année scolaire, l'équipe d'éducation va s'impliquer dans une dynamique visant à poursuivre les projets, en particulier :

- Lutter contre le harcèlement et s'impliquer pour la journée du 8 novembre, projet phare étendu aux classes élémentaires.
- Poursuivre les réunions dans le cadre du Café des parents.
- Préparer le Grand Oral avec les lycéens.
- Passer le stage en entreprise de 3 à 5 jours.
- Accueillir Monsieur Pierre Charret, résistant de la 2nde guerre mondiale.



L'Amicale Laïque endeuillée par le décès de son ancien président

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Adelon Delrue, figure emblématique de la vie associative leersoise, le lundi 15 août à l'âge de 89 ans.

Adelon Delrue était bien connu dans la commune pour son attachement et son dévouement à l'Amicale laïque qu'il a présidée durant 32 ans. On lui doit notamment la création de l'Amical-Ciné qui lui a souvent valu le surnom de « Monsieur Cinéma ».

Il a 6 ans lorsqu'il entre à l'école des garçons de Leers - ex école Gabriel Péri -, rue Joseph Leroy, aujourd'hui siège de l'Amicale laïque. Dès l'âge de 13 ans, il rejoint l'association des anciens élèves des écoles publiques comme bénévole. Son objectif : faire découvrir à la jeunesse les activités sportives, culturelles, éducatives... « l'éducation populaire » a séduit de nombreux jeunes qui ont peu à peu trouvé leur place au sein de ce regroupement devenu l'Amicale laïque de Leers.

C'est en 1983 qu'Adelon Delrue en devient

président, succédant à M. Edgar Deffrenne. Avec l'aide technique de M. Sailly, il a créé le cinéma et, avec son épouse et Nelly, la bibliothèque. Quelques années plus tard, c'est la section des collectionneurs qui a vu le jour. Il a toujours défendu avec ferveur l'école publique et, grâce à la trésorerie de l'association, l'une de ses grandes fiertés était d'offrir chaque année un don financier à chaque établissement. L'on se souviendra particulièrement de la fête de Saint-Nicolas, du concours de poésie, de la brocante, de la participation de l'Amicale laïque aux Allumoirs...

L'aventure a duré plus de 50 ans. Une passion qu'il a partagé avec son épouse, Gisèle. « Ensemble, ils passaient plus de temps rue Joseph Leroy que chez eux » raconte M^{me} Bouyer, adhérente et ex-directrice de l'école Pauline Kergomard, « chacun se

souvient de leurs déjeuners pique-nique du dimanche midi à l'Amical-Ciné afin d'être prêts pour la séance du début d'après-midi » poursuit-elle.

Des ennuis de santé l'ont obligé à passer le relais à Vital Debytère mais il continuait à donner de son temps pour effectuer les ravitaillements ou distribuer des flyers. Il participait encore aux réunions du Conseil d'administration avec assiduité.

Adelon Delrue a reçu les palmes académiques, une distinction qui honore des membres de la communauté éducative. Ancien combattant AFN, il était retraité de la Ville de Roubaix.

À son épouse, à sa fille Corinne, notre collègue, et à toute sa famille, nous renouvelons nos très sincères condoléances.



M^{me} De Coninck nous a quittés

Une autre figure bien connue des Leersois nous a quittés. Cécile De Coninck est décédée le 3 août à l'âge de 92 ans. En plus de son engagement associatif, elle avait été conseillère municipale durant deux mandats, sous Lucien Demonchaux.

Née à Roubaix, Cécile De Coninck s'est installée à Leers, après son mariage en 1955, dans la maison familiale qu'elle connaissait bien pour y avoir passé tous ses étés depuis l'enfance. Scolarisée à Roubaix où vivaient ses parents pour des raisons professionnelles, elle y a obtenu son Certificat d'Études Primaire avant d'intégrer l'école Jeanne d'Arc à Tourcoing.

Maman de 8 enfants, elle a consacré son temps à sa famille - « son œuvre » comme elle disait - mais s'est également toujours occupée des autres, tout comme son mari Jean De Coninck, décédé en 2001. Tous deux étaient très présents dans la vie locale. Cécile De Coninck s'est beaucoup impliquée dans le monde associatif en créant le



CAPA (Centre d'Activités Physiques pour Adultes) en 1975 dont elle a assuré la présidence pendant 15 ans. Elle a également été présidente des Ateliers Artistiques du Moulin. Elle était très active au sein du Comité d'Entraide Leersois, des Amis de Fraouton et dans l'équipe liturgique de la paroisse.

Cécile De Coninck aimait beaucoup lire, faire des mots fléchés et était incollable « Aux chiffres et aux lettres ». Elle s'intéressait à beaucoup de choses et partageait avec son mari deux grandes passions : les voyages et le jardinage.

Toujours prête à rendre service, tous ceux qui l'ont connue, et en particulier sa sœur, Marie-France Terrien, évoquent sa générosité, sa tolérance et sa bienveillance permanente. « Elle pensait toujours aux autres, c'était une personne admirable » déclare-t-elle. Devenue mamie, elle s'est aussi consacrée à ses 17 petits-enfants puis 6 arrière-petits-enfants.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à ses enfants et sa famille.

Décès de deux anciens conseillers municipaux

Ils avaient été élus de la commune de 1983 à 2001... c'est avec une profonde émotion que l'équipe municipale a appris le décès de Marc Plays, le 8 août à l'âge de 83 ans et de Raymond Courtecuisse, le 16 août, à l'âge de 85 ans.



Marc Plays

Marc Plays a effectué trois mandats à Leers en tant que conseiller municipal avant de quitter la région. Il faisait partie de la Liste Échange Évolution Rassemblement Social (LEERS) aux côtés de Marie-Madeleine Dupriez et Liliane Pétrieux. Durant ses trois mandats, il a siégé au sein de plusieurs commissions municipales et dans des domaines importants tels que l'urbanisme, la voirie, les bâtiments communaux et le logement, l'environnement et la sécurité mais aussi les festivités et le jumelage, la jeunesse, la famille, la communication et les finances. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Chambéry le 16 août. Nos sincères condoléances à sa famille.



Raymond Courtecuisse

Leersoï d'origine, Raymond Courtecuisse a aussi été conseiller municipal de la commune pendant 18 ans. Il appartenait à la liste du GLAM et en était toujours membre. Il s'est investi au sein de nombreuses commissions municipales, celles de l'action sociale, les bâtiments communaux et le logement, l'environnement et la sécurité, la jeunesse, la famille et la sécurité,



Le Conseil municipal élu en 1995.

l'action économique, l'emploi et la formation, le troisième âge, l'enseignement, le sport et l'information. Ses funérailles ont été célébrées le 20 août en l'église Saint-Vaast. Nous renouvelons nos sincères condoléances à ses enfants dont sa fille Anne-Cathy, notre collègue, à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

95 personnes se sont présentées à la collecte du samedi 30 juillet dernier organisée par l'Etablissement Français du Sang. L'association des donneurs de sang bénévoles de Leers remercie tous les donateurs et renouvelle ses souhaits de bienvenue aux huit nouveaux participants. « C'est une très bonne collecte pour une période de vacances » explique la présidente Isabelle Largillière qui ne ménage pas ses efforts « Nous espérons que notre participation au forum des associations du 4 septembre portera ses fruits et permettra de convaincre des personnes qui hésitent encore à donner » poursuit-elle. Les Donneurs de Sang Bénévoles sont engagés dans ce mouvement afin que chaque malade ou accidenté puisse disposer en tout temps et tout lieu du sang dont il a besoin, ceci sans aucune restriction. Pensez-y. Pour tout renseignement : associationdondusang59115@gmail.com

PROCHAINE COLLECTE

Lundi 28 novembre de 14h à 19h
Salle polyvalente Pasteur

260

C'est le nombre total de cartons collectés et envoyés en Ukraine entre mars et juin grâce à vos dons et à l'implication de nombreux bénévoles ! Merci à tous !

La Ville a mis en place la cantine à



Le Conseil municipal du 2 juin a acté un changement important pour la restauration scolaire de la Ville :

la cantine à 1 € pour les familles les plus modestes.

Suite à la décision de l'État d'élargir les conditions d'aides pour la mise en place de la cantine à un euro, la Ville a fait le choix d'intégrer ce dispositif qui garantit aux familles aux revenus modestes des repas variés et équilibrés pour leurs enfants.

Alors que le repas était facturé 2,04 € pour les élèves de maternelle et 2,66 € pour ceux de élémentaire, depuis la rentrée, la première tranche du quotient familial bénéficie donc du repas à 1 € quel que soit le niveau. 72 enfants sont concernés.

Rappelons qu'à Leers, les repas sont confectionnés chaque jour par le pôle *Restauration junior* à la cuisine centrale. L'objectif de 2023 sera de 50 % de produits durables dans l'assiette dont 25 % issus de l'agriculture biologique.

Un espace de télétravail fait pour vous

La Ville de Leers a inauguré, le 3 septembre dernier, des locaux dédiés au télétravail. Fraîchement rénové, le nouvel espace se situe place Lucien Demonchaux, dans l'ancien poste de police qui abrite également l'association Leers Activités Dépannage.

« Pendant le confinement, le télétravail a démontré son efficacité et s'est imposé comme nouveau mode incontestable de travail. Nous avons pu constater la difficulté pour certains de travailler à leur domicile » explique Catherine Kerlidou, adjointe à l'Emploi et au Développement économique. Il n'aura fallu qu'une réunion publique en septembre dernier pour convaincre les élus de l'utilité d'un tel outil. Piloté par le service Emploi-Formation, le projet a été monté avec l'aide de la Maison de l'Initiative et de l'Emploi de Roubaix. Idéalement situés en centre-ville, les locaux sont conçus pour accueillir les personnes souhaitant travailler à distance, au calme. Six postes de travail équipés de bureaux, chaises ergonomiques et écrans sont répartis dans deux salles au rez-de-chaussée.



Les futurs utilisateurs testant le confort du nouvel espace.

À l'étage, le service prévoit également une salle de réunion et un espace de convivialité. Pour l'instant, il est à la disposition des Leersois trois jours par semaine, les lundi, mercredi et vendredi

et gratuit pendant six mois. Une charte de l'utilisateur a été mise en place.

Pour tout renseignement, contacter le service Emploi-Formation au 03 20 200 605.

Un parcours de santé thérapeutique pour préserver l'autonomie des résidents

Installé à la résidence des Cygnes, le nouvel équipement a été inauguré le 15

septembre dernier par Jean-Philippe Andriès, Maire, et Guy Deschamps, adjoint à l'Action sociale et vice-président du CCAS, en présence de la directrice, du personnel et des résidents.

âgées. Des atouts pour maintenir l'équilibre et la marche, prévenir les risques de chutes et garder l'esprit alerte.

Accompagnés par Arnold Ferrez, l'ergothérapeute de l'établissement qui a porté le projet avec l'équipe pluridisciplinaire, les résidents se sont succédés sur les différents modules pour effectuer quelques démonstrations.

M. le Maire a remercié toute l'équipe de l'ÉHPAD pour cette belle réalisation mais également pour le travail effectué au quotidien auprès des personnes fragiles. Il a également remercié le Département du Nord, et en particulier notre conseillère départementale Soraya Fahem, pour l'octroi d'une subvention de 17 600 €, sans laquelle le projet n'aurait pu voir le jour.



Un résident teste le « saut de puce » sous la surveillance de l'ergothérapeute de l'ÉHPAD.

Une nouvelle boulangerie dans le centre-ville

Très attendue depuis la fermeture du « Fournil de Leers » rue des Patriotes, une troisième boulangerie a ouvert ses portes le 15 septembre dernier dans le centre-ville, rue Joseph Leroy, à proximité du parking Jules Deprat. Cette ouverture, on la doit à Maxime et Marie Meyer.

Leersois d'origine, Maxime a fait tout son apprentissage à la boulangerie Tirsell dans les années 2000, avant de travailler chez Planquaert à Tourcoing puis de reprendre un commerce avec sa compagne en 2015 à Lys-lez-Lannoy. Désireux de s'installer sur Leers, le jeune couple a profité de la disponibilité du local de l'ancienne « Clinique de l'écolier ». « Notre matériel était vieillissant, il fallait investir. Et comme notre objectif était de nous installer à Leers où nous vivons, on s'est dit que c'était le moment », précisent les commerçants. « Il a fallu faire des amé-

nagements, mais pas tant que ça. Le bâtiment était déjà bien conçu », explique le boulanger-pâtissier, qui travaille avec un nouvel apprenti. C'est Marie et une vendeuse embauchée à temps partiel qui vous accueillent derrière le comptoir.

N'hésitez pas à tester les pâtisseries, viennoiseries, pains spéciaux et traditionnels, mais aussi les sandwiches et les spécialités du chef : gaufres fourrées, sablés corses et tout ce qui est à base de pâte à choux.



La boulangerie Meyer gérée par Maxime et Marie (au centre de la photo) a ouvert ses portes rue Joseph Leroy, à proximité du parking Jules Deprat.

Boulangerie Meyer - 12, rue Joseph Leroy
Ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h (18h le samedi et 12h30 le dimanche)
Tél. : 03 20 09 33 45
meyermaximemarie@hotmail.com



Pour vous protéger, faites appel à Securiteir!

Redouane Teir est un jeune père de famille. Quand il apprend que ses voisins se sont fait cambrioler en avril, c'est le déclic. Bien conscient que tout le monde est concerné, cet ingénieur en informatique et automatisme se renseigne alors sur les solutions de vidéo-surveillance, d'abord pour lui-même, mais également pour en faire profiter les autres et permettre à un maximum de personnes de se protéger des intrusions extérieures. En parallèle de son travail de chef de projet en automatisme, il crée donc sa société « Securiteir » début juillet.

Pour être accessible à tous, il propose un système complet de vidéo-surveillance sans abonnement en vente à partir de 400€ (installation possible sur devis), composé de quatre caméras et d'un enregistreur. Le système peut être avec ou sans fil en fonction de la configuration de la maison et de la distance entre les appareils et est accessible à tout moment

depuis le smartphone sur lequel a été installé l'application. En cas de détection, la caméra concernée envoie en temps réel une notification avec une vidéo de 30 secondes. Si une intrusion est détectée, vous pouvez alors prévenir la police. Vous souhaitez sécuriser votre logement à moindre coût, n'hésitez pas à faire appel à Securiteir !

Securiteir – Redouane Teir
Tél. : 06 61 45 48 68
securiteir@outlook.com



Nouveau 1 infirmière et 2 psychomotriciennes

Fatima M'Rah
 Infirmière libérale
 vous informe de l'ouverture
 de son cabinet
 à compter du 15 octobre
 28 rue des Patriotes

Soins à domicile ou au cabinet
 7 jours sur 7
 Tél. : 07 66 15 13 64
 infirmier.mrah@gmail.com

Marine Dal et Jeanne Delannoy
 Psychomotriciennes
 vous informent de la reprise
 de leur cabinet
 4 place Lucien Demonchaux
 Tél. : 07 78 86 31 91
 marinedalpmot@gmail.com
 Tél. : 06 49 67 51 55
 psychomot.jeanne@gmail.com



Budget **1^{ère} édition**

Participatif

Vos idées pour la ville!

Le 4 septembre dernier, à l'occasion du Forum des associations, la Ville de Leers a lancé la première édition de son Budget participatif, avec un budget alloué de 10000 €. **Jusqu'au 5 décembre, tous les Leersois et Leersaises à partir de 12 ans sont invités à proposer leurs idées pour améliorer le cadre de vie et favoriser le bien vivre ensemble.**

Le dépôt de projet se fait au format papier (formulaire à remplir à venir retirer en mairie), ou directement en ligne dans l'espace participatif de la ville : <https://participationcitoyenne.ville-leers.fr/>

Vous avez une idée et vous aimeriez la voir se réaliser ? C'est le moment de vous lancer !



Pour être éligibles au budget participatif, les projets doivent :

- concerner un espace ou un bâtiment qui appartient à la ville et relève de ses compétences
- correspondre à des investissements pérennes, par exemple des aménagements, ou des travaux d'amélioration ou de rénovation
- ne pas engendrer de dépenses récurrentes pour leur fonctionnement

À noter :

Vous souhaitez proposer un projet, mais votre idée est encore un peu floue ? Vous avez besoin de préciser votre proposition, de discuter de sa faisabilité, ou d'obtenir un complément d'information ? Ou même :

vous n'avez pas encore de projet en tête, et vous êtes en recherche d'inspiration ?

La Ville organise un atelier d'accompagnement au dépôt de projet le mardi 8 novembre en mairie, de 18 h 30 à 20 h.

Ce temps d'atelier est prévu pour échanger et vous aider à construire vos projets. Inscription par mail à democratieparticipative@ville-leers.fr / ou par téléphone : 03 20 20 06 00

Dernière étape de la concertation pour le centre-ville

Depuis juin, ils sont plus d'une cinquantaine de Leersois (habitants, commerçants, riverains) à avoir participé aux deux réunions de réflexion sur le projet de réaménagement du centre-ville (rue des Patriotes et place Demonchaux), et à avoir débattu et partagé leurs idées.

Le 8 juillet dernier, en présence d'Adrien Wawzyniak, ingénieur du bureau d'étude voierie de la MEL, les participants ont pu

échanger autour des scénarios de circulation possibles, permettant de conjuguer sécurité pour tous les usagers, qualité du cadre de vie, et vision de long terme pour le centre-ville.

Cet automne verra se dérouler le troisième temps fort de ce processus de concertation citoyenne, pour découvrir et discuter les plans proposés par la MEL. Nous vous attendons nombreux et nom-

breuses pour rejoindre la réflexion collective et participer à ce dernier temps fort, qui se déroulera :

SAMEDI 22 OCTOBRE de 10h à 12h 30 à la salle municipale du Centre

Pour que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions, pensez à vous inscrire à :

democratieparticipative@ville-leers.fr

Vous n'étiez pas présent lors des deux premières réunions et souhaitez savoir ce qui s'y est dit ? Les comptes-rendus complets des échanges sont disponibles en ligne sur le site internet de la Ville (rubrique Démocratie participative), ou au format papier à retirer en mairie.



Lors des 2 premières réunions, des temps d'échange en petits groupes ont permis de travailler sur différents scénarios de circulation possibles.



DÉCLICS : Eau, énergie, alimentation... tout ce qu'il faut savoir pour consommer mieux au quotidien

DÉCLICS, ce sont les Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété. Chaque année, ils permettent à des centaines de foyers de s'engager pour le climat en adoptant les bons gestes pour économiser les ressources et réduire leur empreinte carbone. En équipe, avec des amis, collègues ou voi-

sins, vous profitez d'astuces et de conseils professionnels, mais aussi de temps de rencontre conviviaux pour faire le point sur vos consommations et mesurer vos progrès. Les équipes sont encadrées par un capitaine formé spécialement pour les guider. Cette année, deux thématiques vous sont proposées :

Défi DÉCLICS Énergie et Eau

Cet hiver, réduisez de 8 % votre consommation sur une période de 5 mois allant de décembre à avril, pour agir contre le changement climatique et faire des économies.

Inscrivez-vous jusqu'au 15 novembre sur : <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/mel/> ou auprès de l'animatrice Céline Bollaert : energie.metropolelilloise@mres-asso.fr - 03 20 52 12 02

Défi DÉCLICS Alimentation

Parce que ce que nous mettons dans notre assiette représente près d'un tiers de notre bilan carbone, en prenant de bonnes habitudes, vous faites du bien à la planète... mais aussi à votre santé !

Dès à présent, constituez votre équipe pour le défi qui débute en janvier 2023. Les inscriptions seront ouvertes en octobre. Intéressé(e) ? Laissez-nous votre mail à contact@ville-leers.fr

Du nouveau sous le soleil



Vous souhaitez faire installer des panneaux solaires chez vous mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Depuis le 3 mai, la Métropole Européenne de Lille a déployé une application en ligne, le Cadastre solaire. En un clic, l'application montre le potentiel d'ensoleillement de votre toiture, et permet ainsi de définir si cette dernière est une bonne candidate pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques (production d'électricité

ou thermiques (production de chaleur). Elle vous permet également de bénéficier de conseils gratuits et indépendants, et d'un accompagnement pour vous aider à construire votre projet.

Pour accéder directement à l'application : <https://cadastre-solaire.lillemetropole.fr/>

Plus d'informations via :

<https://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr/cadastre-solaire>

Pour un premier rendez-vous avec la Maison de l'Habitat Durable :

Tél. : 03 59 00 03 59

maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr

Info MEL

La Métropole Européenne de Lille travaille actuellement avec son prestataire *Esterra* sur une évolution des jours de collecte des déchets dans les différentes communes de la métropole.

Nous sommes actuellement dans l'attente de précisions mais cette nouvelle organisation devrait voir le jour en novembre 2022.

Nous communiquerons sur le sujet sur nos différents moyens de communication dès que nous aurons plus d'informations.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet <https://www.ville-leers.fr>

Tous les mois, retrouvez les permanences Info Énergie avec France Rénov'

Le deuxième jeudi du chaque mois, une permanence gratuite est proposée en mairie de Leers pour vous aider à définir vos projets de rénovation énergétique, et répondre à toutes vos questions sur les travaux à réaliser (isolation toiture, murs, fenêtres, système de chauffage, ventilation...), les énergies renouvelables (le solaire, le

bois, le vent...) et les aides dont vous pouvez bénéficier. L'accès à cette permanence se fait obligatoirement sur rendez-vous.

Prochaines dates :

- 13 octobre : 13h30 - 16h

- 10 novembre : 13h30 - 16h

Pour plus d'informations ou pour réserver un créneau : 03 62 53 25 11 / 03 59 61 62 59 (ADIL) ou sur : <https://france-renov.gouv.fr/>



Dimanche 9 octobre
De 10h à 12h et de 14h à 18h
Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes, rendez-vous artistique proposé par le Département du Nord, met à l'honneur les arts plastiques et visuels les 7, 8 et 9 octobre. Près d'un millier d'artistes, professionnels et amateurs, se mobilisent chaque année en octobre pour faire de cet événement culturel un moment inédit, riche en découvertes humaines et artistiques.

À Leers, venez découvrir la peinture et le dessin à l'atelier des « Aquarellistes en Nord » le dimanche 9 octobre.

18 rue Pierre Catteau

Dimanche 9 octobre 16h
Spectacle humoristique
Vice versa



© Philippe Escottier

Deux garçons de café décident, en plein service, de changer de vie et de réaliser leur rêve le plus cher... Celui de créer leur propre spectacle pour, un jour, le jouer à Broadway. Ainsi, les deux serveurs deviennent des comédiens, le bar, un théâtre et les clients, des spectateurs ! Ils vont puiser dans tout ce qu'ils aiment pour créer un spectacle drôle, surprenant et poétique. C'est un retour à l'enfance, une ode au rêve, une incitation à les réaliser.

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 €



Gratuit : - de 14 ans et + de 68 ans (semaine bleue)

Mardi 11 octobre De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Samedi 15 octobre 20h
Comédie En pleine mère



© Jardin Cour Diffusion

Quoi de mieux qu'une semaine de ski, en famille, pour se ressourcer, se détendre et fêter le nouvel An ensemble ? Rien, selon cette mère de famille qui essaie d'être parfaite ! Tout est prévu de A à Z, à la virgule près ! Elle a pensé à tout pour que ce séjour soit exceptionnel avec ses deux enfants, son mari et... sa mère ! Et quand on est mère et que sa propre « maman chérie » est bien décidée à se mêler de tout... une tempête est imminente voire un vrai raz-de-marée ! Une comédie drôle et tendre qui nous emmène dans une aventure familiale remplie de péripéties et de rebondissements.

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € /



-14 ans : gratuit

Dimanche 16 octobre 16h
Concert du Chœur de l'Opéra de Lille (dans le cadre des Belles sorties)



© Simon Cosselin

Les 24 chanteurs du Chœur de l'Opéra de Lille, dirigés par Yves Parmentier, vous invitent à une traversée de l'Atlantique, de Londres à New York. D'inspiration sacrée, classique comme populaire, ce programme devrait parler au cœur de tous les spectateurs qui pourraient même rapidement fredonner les airs, si étrangement familiers. Ajoutez à cela le goût particulier de Jacques Schab, le pianiste du Chœur pour le jazz et tout sera réuni pour faire de ce concert, un moment swing et joyeux à ne pas manquer !

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € /



-14 ans : gratuit

Mardi 8 novembre De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

TOUS SOLIDAIRES!

C'est un fléau qui touche encore trop de monde ! Chaque année, en France, 220 000 femmes déclarent subir des violences et seules 18% d'entre elles portent plainte. Afin de sensibiliser le public sur les violences faites aux femmes, les communes de Hem, Leers, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Toufflers, Sailly-lez-Lannoy, Forest-sur-Marque et Willems s'unissent.

Dans ce cadre, la Ville en partenariat avec l'association Rando Leers, organise une

MARCHE BLANCHE À 9 H
DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Départ sur le parking de l'espace associatif, 47 bis rue de la Papinerie à Leers.

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

39 19

Un numéro pour vous accompagner et vous orienter

Police Nationale : 17

Lundi 28 novembre
De 14h à 19h
Collecte du sang

Organisée par l'association Don de sang bénévole de Leers.





Marché de Noël

Samedi 10 et dimanche 11 décembre ▶ De 10h à 18h

Découvrez la féerie de Noël au centre de Leers !

Baladez-vous dans la salle municipale du centre parmi les stands d'associations, d'artisans et de commerçants, pour trouver des idées de cadeaux, goûter aux spécialités de Noël, ou tout simplement vous faire plaisir !

À l'extérieur, retrouvez le marché hebdomadaire du samedi matin et les animations et manèges pour enfants. Et à l'église, découvrez la crèche de Noël vivante et participez avec vos enfants aux animations proposées par l'équipe paroissiale.

Place Lucien Demonchaux et salle municipale du centre, rue Jean Jaurès - Gratuit

Dimanche 11 décembre ▶ 16h
Conte musical pour enfants
Laurent Lahaye en chansons



© Éditions Éveil & Découvertes.

Chante, danse et mime les émotions avec Cali l'éléphant et ses amis.

Psychomotricien et musicien, Laurent Lahaye utilise ses compétences pour aider les petits à reconnaître, nommer, comprendre, canaliser et gérer leurs émotions. Drôle et participatif, ce spectacle enchantera petits et grands. Vos enfants découvriront des chansons originales, amusantes et entraînantes pour comprendre les émotions et mieux grandir.

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € /

-14 ans : gratuit



Mardi 13 décembre ▶ De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit



Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Dimanche 18 décembre ▶ 16h
Concert Crick Sicks



© Crick Sicks.

NOËL : Un moment de magie, de rêve d'enfant, un temps de partage et d'échange, mais aussi de détente et de plaisir. Au programme, vous pourrez écouter les grands classiques qui composent cette période féérique de Noël tels que *Douce Nuit, Minuit Chrétien, Mon Beau Sapin* mais aussi *Petit Garçon, Jingle Bells, Il est né le divin enfant*, etc.

Que du bonheur et de la douceur à partager avec vous.

Église Saint-Vaast

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € /

-14 ans : gratuit



Banquet et Colis* de NOËL DES AÎNÉS

Inscriptions

salle Jacques Lameyse : Jeudi 29 septembre et vendredi 21 octobre de 9h à 12h

salle Paul Herteler : Vendredi 30 septembre et mardi 18 octobre de 9h à 12h

salle Pasteur : Mercredi 5, vendredi 7, mercredi 12 et vendredi 14 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h

Se munir

de la carte d'identité ou du livret de famille, d'un justificatif de domicile

***Au choix** : banquet ou colis de Noël. Ils sont réservés aux aînés leersois âgés de 68 ans et + le jour du banquet (17 décembre 2022).

Une coquille leur est également offerte.

Les conjoints n'ayant pas l'âge requis peuvent participer au banquet en payant leur repas : 22€.

Distributions des colis

Jeudi 15 décembre
de 9h à 11h30

Vendredi 16 décembre
de 9h à 11h30

Salle André Kerkhove



Banquet

Samedi 17 décembre à 13h
Salle André Kerkhove

Vous souhaitez recevoir les dernières actualités de la Ville sur votre adresse mail ?

Abonnez-vous à la newsletter!

Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la Ville et cliquez sur « **S'abonner à la newsletter** » en bas de page.

Newsletter



GLAM

« C'est toujours mieux ailleurs »

« Il faut rendre à César ce qui appartient à César ». N'en déplaise à une certaine opposition, la Ville de Leers a joué un rôle prépondérant dans la réussite de la balade artistique, organisée dans le cadre d'Utopia, elle a mobilisé les associations Leersoises mais aussi des communes voisines, culturelles et environnementales et les a rendus actrices du projet, s'intégrant pleinement dans la démarche participative globale menée par la municipalité.

Ce sont les services de la Ville qui ont communiqué sur l'évènement, géré la logistique et répondu aux exigences de certains.

Certes Lille 3000 a joué un rôle important dans la réussite de cet évènement, nous offrant une vitrine métropolitaine en termes de communication, favorisant la venue de certaines compagnies mais nous avons joué notre rôle :

- innovateur par la forme proposée et le cadre choisi,
- fédérateur dans la dynamique développée.

Ce n'était pas la première fois et sans doute pas la dernière que la Ville relevait ce type de défi, souvenons-nous de Machu Picchu en 2018 avec le concours de l'Harmonie Municipale et de Diapason.

Utopia, une dystopie ? Vue la foule venue assister aux différentes prestations, cela ressemble plus à un succès populaire. N'en déplaise à certains !

Succès renouvelé lors de la séance de cinéma en plein air...

Comme disait George Sand : « la critique est plus facile que la pratique ».

Ce magazine illustre, comme s'il fallait encore le démontrer, la volonté de notre groupe au travers des actions municipales, de toujours faire mieux et plus, avec les moyens dont nous disposons, pour et avec les Leersoises et Leersoises.

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

Bonne rentrée !

Nous espérons que vous avez passé un bel été ! Chaud, très chaud. Des températures extrêmes auxquelles nous ne sommes pas préparés. Notre commune non plus : toujours plus de béton.

Une rentrée qui s'annonce difficile, avec une augmentation du coût de la vie jamais atteinte depuis 1985. Fin août, par écrit, nous avons demandé au maire un rééquilibrage budgétaire par une révision des dépenses prévisionnelles pour répondre à ce contexte inflationniste.

Nous l'avons aussi interpellé sur ses promesses « sécuritaires » de campagne. En effet, les Leersoises qui n'ont pu partir cet été, ont eu droit à des rodéos urbains dont les stigmates restent imprimés sur l'asphalte du parc d'activité Roubaix-Est.

1 M € pour la vidéo protection mais toujours rien au budget (à peine 50 000 €), une police intercommunale toujours plus chère et qui ne répond pas au besoin croissant de sécurité. Quid des 600 logements prévus sur les quatre prochaines années ? Comment répondrons-nous à ces problématiques demain alors qu'elles s'accroissent depuis plus de 15 ans. Nous demandons également l'arrêt du très cher projet d'Espace Culturel qui dans sa forme n'est le projet que d'un seul homme, et dans son fond est un projet inadapté aux besoins des Leersoises. Comme beaucoup de Leersoises, nous n'avons aucune réponse.

Nous sentons aussi un personnel municipal en manque de repère, de visibilité et sans objectif concret. Cette situation nous préoccupe alors que ce poste budgétaire représente 7 M € (soit 69,67 % du budget de fonctionnement) et alors que des recrutements de cadres continuent sans employés fonctionnels (ex : deux jardiniers pour toute la commune).

Vous êtes toujours plus nombreux à nous interpeller, n'hésitez pas. Nous vous accompagnons au possible jusqu'en 2026, et après nous espérons bien occuper la colonne de gauche.

NB : nous rappelons à la majorité qu'il est interdit de répondre à notre tribune sur leur colonne. Ils devront attendre la prochaine tribune, c'est la législation. Nous précisons aussi au maire que notre pétition contre la fermeture de La Poste a été signée par plus de 4400 personnes et plus de 300 Leersoises dont des membres de sa majorité (Contrairement aux 50 annoncés ici même).

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealleers.fr
https://www.vivrealleers.fr/

VITALISER LEERS

Quand éteindre le couloir ne suffit plus

En ce début d'automne, la notion de sobriété occupe le devant de la scène. Qu'elle soit énergétique ou budgétaire, elle est au centre des préoccupations.

Sobriété énergétique : les sécheresses et incendies de l'été nous font toucher concrètement les effets dévastateurs du réchauffement climatique. Les parutions scientifiques se multiplient pour démontrer que, un à un, les seuils de non-retour sont atteints plus rapidement que prévu.

Sobriété budgétaire : sur un an, les prix ont augmenté d'en moyenne 6 % en France, 9 % en UE. Mais des secteurs cruciaux sont plus impactés : les prix de l'énergie ont dangereusement flambé, le panier alimentaire a pris 12 %. Une telle conjoncture est dévastatrice pour les budgets des ménages qui doivent être protégés au niveau national et aidés par l'échelon local. Or, les villes aussi voient leur budget virulemment impacté par les hausses du carburant, du chauffage ou encore des denrées alimentaires.

Urgence climatique et budgétaire, chacun voit qu'une telle flambée ne peut être facilement étouffée. Éteindre la lumière du couloir ne suffira pas. Et, comme les ménages, Leers aura des choix difficiles à prendre.

Et c'est bien là que le travail commence ! Car, concrètement, l'effort et la responsabilité sont les premiers pas vers la sobriété. En politique, c'est, d'une part, annoncer et expliquer son choix. Le sérieux budgétaire impose de ne pas promettre l'impossible mais de clarifier les objectifs. En l'espèce, j'estime, qu'à l'échelon communal, l'éducation, les fragilités et par conséquent l'aide aux familles doivent être au centre des priorités. D'autre part, un contexte tendu appelle les angoisses et elles-mêmes les impatiences. Elles sont souvent objet d'une forme d'exploitation politique que je considérerai toujours malsaine.

Là aussi, puissions-nous savoir rester sobres.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr

Naissances, mariages et décès

Juin 2022

Ils ont souri à la vie

Selena Vankesbeulque, le samedi 11
Maïna Hassen, le samedi 18
Lou Potteau, le mercredi 29

Ils se sont unis

Gilles Wallaert et Marion Guillet, le samedi 25
Maxime Parent et Sabrina Tetu, le samedi 25

Ils nous ont quittés

Richard Sakowicz, le jeudi 16
Yvonne Hellin veuve Manicourt, le dimanche 19

Juillet 2022

Ils ont souri à la vie

Leya Ba, le jeudi 28

Ils se sont unis

Matthieu Castelin et Rosalie Dumortier, le samedi 2
Stéphane Dolphens et Tiphaine Salaün, le samedi 23

Ils nous ont quittés

Denise Vancoppenolle veuve Bétremieux, le mardi 12
Lou Potteau, le mercredi 20
Alfréda Keunebroek veuve Debaudringhien, le samedi 23
Christiane Leroy veuve Meyfroot, le mercredi 27
Simone Boyer veuve Fageon, le jeudi 28
Jean-Claude Liénard, le samedi 30

Août 2022

Ils ont souri à la vie

Orinda Langrené, le samedi 6
Gabin Rémy, le mercredi 17

Lily Vinner, le mardi 23

Ils se sont unis

Christophe François et Céline Marlier, le samedi 20
Bruno Auvertin et Christelle Hamnou, le samedi 20

Hugues Accary et Zodji Dogbevi, le mardi 23

Ils nous ont quittés

Monique Lécaille, le lundi 1^{er}
Cécile Scherperrel veuve De Coninck, le mercredi 3
Claude Boville, le vendredi 12
Adelon Delrue, le lundi 15
Raymond Courtecuisse, le mardi 16

Septembre 2022

Ils se sont unis

Jeremy Deleersnyder et Méganne Pfishchter, le samedi 3
Jean-Marie Ducroux et Morgane Guttin, le samedi 3
Stéphane Louveau et Lydie Marescaux, le samedi 3
Philippe Delobelle et Isabelle Taverne, le samedi 3

Ils nous ont quittés

Raymond Pluquet, le dimanche 4
Odette Honquert veuve Bocquet, le mardi 6

ERRATUM

Claudine Vandercoilden veuve Danaels est décédée le mardi 8 février 2022

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.



RECHERCHENT DES BÉNÉVOLES

L'association s'adresse, d'une part, aux déficients visuels, aveugles et malvoyants et, d'autre part, à tout bénévole décidant de consacrer un peu ou beaucoup de leur temps libre pour :

- Les guider et les accompagner dans leurs déplacements (courses, rendez-vous médicaux, sport).

- Les seconder dans leur vie quotidienne : lire leur courrier, écrire leur réponse, les aider dans leurs démarches administratives, partager un moment de présence et d'échange...

- Aider ceux qui font des études, préparer des examens, leur apporter une aide en rédigeant leurs copies sous leur dictée, aider ceux en cours de réinsertion de vie professionnelle...

L'action de l'auxiliaire apporte à chaque aveugle ou déficient visuel une présence ainsi qu'un soutien moral, sources d'estime réciproque.

Vous souhaitez devenir auxiliaire bénévole, n'hésitez pas à contacter l'association « Les auxiliaires des aveugles ».

Renseignements : 06 99 83 68 49

lesauxiliairesdesaveugles59@gmail.com

Quêtes autorisées sur la voie publique

Voici la liste des quêtes autorisées d'octobre à décembre 2022 :

- Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre
Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
- Samedi 8 et dimanche 9 octobre
Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
- Du lundi 3 au dimanche 9 octobre
Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis (UNAPEI)
- Du jeudi 27 oct. au mercredi 2 nov.
Le Souvenir Français
- Du lundi 7 au dimanche 13 novembre
Œuvre Nationale du Bleu de France
- Samedi 19 et dimanche 20 novembre
Le Secours Catholique
- Dimanches 13 et 20 novembre
Comité National contre les Maladies respiratoires (CNMR)
- Du lundi 21 novembre au dimanche 4 décembre : Sidaction
- Jeudi 1^{er} décembre : AIDES
- Du vendredi 2 au dimanche 11 décembre : AFM Téléthon
- Du samedi 3 au samedi 24 décembre
L'Armée du Salut

Attention, ça change !

Horaires d'hiver



Du 2 novembre au 31 mars,

les parcs et cimetières sont

ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

CONTACT
Police municipale
intercommunale

42, rue du G^{al} Leclerc
59510 HEM

Tél. : 03 20 66 58 22



OPÉRA — DE — — LILLE



© Simon Gosselin.

LONDON - NEW YORK

Des cantiques au jazz vocal



Ville de Leers

CHŒUR DE L'OPÉRA DE LILLE
Direction Yves Parmentier

Tarifs

Normal : 5 €

 : 4 €

-14 ans : Gratuit

DIMANCHE 16 OCTOBRE • 16 H
Salle André Kerkhove, rue de Wattrelos